

# UDALBILTZA<sup>®</sup>

## DÉCLARATIONS INSTITUTIONNELLES 2002



EUSKAL HERRIKO UDAL ETA UDAL HAUTETSIEIEN BILTZARRA

# **DECLARATION INSTITUTIONNELLE FACE A LA REVENDEICATION DU DROIT D'AUTO DETERMINATION D'EUSKAL HERRIA DE LA PART DU CONGRES D'IDAHO**

23 mars 2002

NOUS SALUONS FRATERNELLEMENT LE CONGRÈS D' IDAHO

A la veille de l' Aberri Eguna, UDALBILTZA tient à remercier les représentants du Congrès d' Idaho et, en particulier Messieurs Pete Cenarrusa et David Bieter, pour l'initiative qu' il est eu en faveur du développement de l' Euskal Herria.

Ceci, malgré les obstacles et les pressions, car ils ont recueilli la volonté des basques et ils l' ont répandue à travers le monde.

Au milieu du profond sentiment d' incompréhension vécu par la société basque, c' est une joie, et un modèle à suivre de voir que quelqu' un revendique le droit d' auto - détermination d' Euskal Herria. Nous sommes fiers de voir que les descendants des bergers basques qui ont émigré en Amérique se souviennent de leurs racines et sont décidés à ouvrir des voies de futur.

La Déclaration d' Idaho contient trois principes auxquels UDALBILTZA tient spécialement. En premier lieu, le droit de décision des citoyens basques ; c' est à dire qu' Euskal Herria doit être et sera ce que les citoyens basques décident. Mais pour cela l' imposition et la violence doivent disparaître définitivement. En deuxième lieu, que les citoyens ne peuvent exercer leur droit de décision qu' en paix et en liberté. Et en troisième lieu, que le dialogue doit être l' instrument pour canaliser et résoudre les problèmes politiques.

La paix, le dialogue et le respect à la volonté des citoyens basques est ce qu' UDALBILTZA réclame sans cesse.

C' est pourquoi, nous voulons exprimer nos remerciements sincères aux représentants d' Idaho, aux basques qui sont là-bas et spécialement à Messieurs Cenarrusa et Bieter. L' arbre de Gernika s' est ramifié et a donné ses fruits.

À Euskal Herria, le 23 de Mars 2002

## **DECLARATION INSTITUTIONNELLE A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE D' UDALBILTZA**

13 avril 2002

Nous sommes des élus municipaux basques des différents territoires qui composent l'Euskal Herria. Le Peuple basque est un peuple installé dans deux états européens des deux côtés des Pyrénées-Atlantiques, sous-divisé en deux réalités autonomes dans l'un d'eux, et sans aucune reconnaissance administrative, dans l'autre.

Depuis 1986, toute l'Euskal Herria est intégrée dans l'Union Européenne. Cette intégration signifie partager une même monnaie, mais aussi une récente législation commune et un espace de libre déplacement de personnes, de marchandises et de capitaux. Cependant, des états membres de l'Union refusent d'admettre la reconnaissance, le développement et la configuration des réalités nationales qu'ils contiennent. Ils ont décidé de refuser de « céder vers le haut », pour la perte de souveraineté que cela représente, et consciemment ils compriment « vers l'intérieur », en imposant des modèles de coexistence collective.

Au seuil du XXI ème siècle et dans le contexte européen, notre pari pour les principes démocratiques constitue une proposition stratégique et définitive.

Les cadres juridique-politiques espagnol et français actuels sont apparemment blindés contre les changements que pourraient représenter la reconnaissance effective de la plurinationalité. Notre objectif est clair : surmonter les obstacles et ouvrir des portes dans ces ordonnances à l'aide de l'approfondissement et du débordement démocratique, par le biais de projets viables et concrets de transition vers un nouveau cadre juridique politique, avec l'appui majoritaire des citoyens.

Ici et maintenant, n'importe quel processus ou projet d'institutionnalisation proposé au Peuple basque, doit contenir des principes exclusivement démocratiques. L'imposition de cadres inamovibles ou des processus d'adhésion forcée, sont absolument incompatibles avec la stratégie que nous cherchons à promouvoir.

À un an de la célébration des élections municipales dans quatre des territoires basques, nous souhaitons en tant qu'élus groupés à Udalbiltza, manifester et réitérer :

Que certains territoires basques, et à leur intérieur, des éléments clé de notre identité collective, comme l'euskara, souffrent des situations d'abandon et même de persécution institutionnelle. Nous ne pouvons et nous ne devons pas le permettre. Nous répondrons de façon démocratique, solidaire et conséquente. C'est l'obligation de tous, d'Udalbiltza, des élus basques et aussi d'autres aires institutionnelles comme les « Diputaciones Forales » et le Gouvernement Basque.

On dit, et c'est vrai, que nous sommes l'un des peuples les plus solidaires dans beaucoup de domaines : les dons d'organes, les aides aux pays sous-développés, les programmes de coopération pour le développement... Et pourtant, on veut, au moyen de décisions politiques, empêcher la relation, la solidarité et la coresponsabilité entre les basques. On veut empêcher notre existence et notre survivance en tant que peuple.

Nous pouvons et nous devons collaborer avec des programmes et des populations en Inde, en Afrique, ou en Amérique Centrale, mais nous ne pouvons pas le faire à Zuberoa, à Ezkerraldea, à Bidassoa, à Trebiño ou en Nafarroa. Pourquoi? Ne faisons-nous pas partie du même peuple ?

Quelles conséquences ou effets, qui ne soient pas positifs pour l'ensemble des citoyens basques, découleraient des aires de coopération réelles entre les territoires et les communes basques, en matière d'infrastructures, d'aménagement du territoire, d'environnement, d'enseignement, de promotion économique et industrielle ou de politique linguistique et culturelle ?

Les ressources économiques, quoique nécessaires, seront secondaires si nous ne faisons pas preuve de décision et d'engagement.

Nous sommes des élus municipaux. Pensons et agissons comme des maires et des conseillers de nos villes et villages respectifs, mais aussi comme des élus basques appartenant à un même peuple. Car au-delà de formulations théoriques sur des structures politiques unitaires, les nations construites de bas en haut, guidées par des

principes de respect et de solidarité, des principes associatifs ou fédératifs, non seulement elle ne se fragmentent pas mais elles deviennent plus fortes et cohésionées.

En partant de la défense des droits fondamentaux de toutes les personnes et du respect de la pluralité d'options et de traditions politiques qui existent dans notre pays,

Nous proposons un projet politique basé sur des piliers solides et réels, conscients du fait que les projets de transformation sociale et politique demandent de la planification, du temps et de la maturation, ainsi que la confiance sociale et la libre adhésion des citoyens et citoyennes basques.

Nous partageons l'objectif et l'engagement de donner à Euskadi-Euskal Herria un cadre de souveraineté dans lequel sa capacité de décider d'elle-même dans un monde globalisé et inter-dépendant sera garantie. Notre volonté dans ce sens est stratégique ainsi que notre détermination avec les voies exclusivement démocratiques, pacifiques et politiques.

À Euskal Herria, le 13 Avril 2002.

## **INTERVENTION DANS LE PARLEMENT BASQUE EUSKAL HERRIA : HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

12 juin 2002

### **Intervention de Jon Jáuregui, président d' UDALBILTZA, a la Commission d'autogouvernement du Parlement Basque : » EUSKAL HERRIA: HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »**

Avant tout je voudrais vous remercier de l'invitation faite à UDALBILTZA, et de nous permettre d'exposer notre point de vue et notre réflexion sur la réalité actuelle d'Euskal Herria (Pays Basque) dans cette Commission du Parlement Basque sur Autogouvernement d'Euskadi.

Il y a 20 ans, au sud d'Euskal Herria, surgirent la Communauté Autonome Basque et la Communauté Forale de Nabarra. À cette époque-là nous commençons à sortir du système fasciste franquiste ; nous commençons à récupérer des libertés minimales, nous commençons à récupérer notre langue, l'euskera, qui était mourante grâce au franquisme ; nous nous sommes trouvés face à une économie autarchique et faible, ainsi que nous l'ont démontré les crises des années suivantes ; nous avons dû renforcer avec un grand effort tout notre réseau industriel ; notre culture opprimée et presque disparue ; le fait que certains secteurs de la société étaient sans protection ni aides fit que le bien-être social ne tenait qu'à un fil ; nous étions très loin, aussi bien du point de vue politique qu'économique de l'Union européenne, les premiers pas pour ce qui deviendrait le projet européen, n'avaient pas encore été faits.

Depuis, plus de 20 ans ont passé. En Occident surtout, le développement social, politique, économique, culturel, dans les moyens de communication et autres aspects de la société, est de plus en plus rapide et changeant, je crois qu'il est nécessaire de faire une pause pour analyser d'où nous venons et où nous allons. En tenant compte que les droits de l'homme, la liberté, la démocratie, la construction nationale, la solidarité, le développement économique équilibré, le respect pour l'environnement et le bien-être social sont nos axes fondamentaux, aussi bien pour nous les basques que pour les autres peuples du monde, proches comme lointains.

Si j'ai mentionné les axes fondamentaux et les citoyens, en ce qui nous concerne nous sommes au coeur même de l'organisation sociale, ce qui veut dire, de façon claire et nette, que ces organisations politiques doivent se plier (s'adapter) à la volonté responsable de la société; étant donné que les systèmes et cadres actuels peuvent être modifiés. Les cadres juridique politiques existent en bénéfice des personnes, et non pas au contraire, les cadres juridiques politiques ne sont que des outils pour servir les gens, que les peuples utilisent pour s'organiser en liberté ; que ces cadres doivent s'adapter à la libre et responsable volonté des citoyens ; que les cadres juridique politiques doivent se baser sur la décision du peuple et des personnes qui le composent.

La construction actuelle de l'Europe nous a rappelé à nouveau, quels sont les principes et les fondations sur lesquels est basée la construction de la société : d'une part libre et responsable, et d'autre part adapter cette nouvelle organisation à la volonté et à la réalité de ce peuple, avec de l'imagination et de la " réflexion " politiques.

La construction d'une Europe ne date pas d'il y a 50 ans. Napoléon ou Hitler, pour ne citer que quelques exemples, ont tenté de le faire. Mais ces deux personnes n'ont pas respecté le principe de respect pour les peuples, en utilisant la force et en voulant imposant leur projet ; ne voulant pas construire une Europe libre, mais un empire imposeur.

L'Europe qui surgit après la seconde Guerre Mondiale respecte ces deux principes. Même si nous tenons compte de toutes les critiques possibles et de toutes les erreurs possibles, nous pouvons dire que c'est en train de devenir un projet à succès.

En 1951, quand Robert Shuman, le ministre français des affaires étrangère de l'époque, proposa à l'Allemagne de former une communauté basée sur le charbon et sur l'acier, il invita également d'autres pays de l'Europe libre, cette invitation n'avait aucun esprit ni intention d'imposition. Les pays qui furent d'accord composèrent la Communauté. Ce qui ne fut pas d'accord ne la suivit pas. Et dernièrement il y a certains pays qui se sont incorporés à la Communauté européenne, certains qui souhaitent le faire et d'autres qui ne veulent pas le faire. En respectant toujours leur décision libre.

D'autre part, il faut dire, que l'Union européenne, n'est pas une institution normale selon l'usage, et non plus un Super État. Ce n'est ni une chose ni l'autre. Les hommes et les femmes qui au début de la construction européenne, en tenant toujours compte de la démocratie et de droits de l'homme ont basé leurs actions sur l'imagination et le courage politique, pour créer cette nouvelle et originale organisation politique ; ils eurent une grande idée politique pour former une Europe avancée et pacifique ; pour construire en faisant de l'ingénierie politique, une nouvelle formation politique et changer les cadres juridique politiques qu'il y avait à l'époque, en respectant les souhaits des peuples et de leurs citoyens ; en modifiant le vieux concept du dix-neuvième siècle de l'Etat Nation et en construisant un nouveau cadre de rapports entre les peuples ; avec l'objectif de transformer les belligérants Etats Nations du XIX siècle en des peuples coopérants et collaborateurs.

L'Europe n'est pas une institution internationale norme, puisque grâce à ses institutions on décide les droits et les obligations de ses peuples et de ses citoyens. Ce n'est pas non plus un Super État, car elle n'a pas des compétences générales, mais seulement les droits qui se trouvent dans le pacte européen.

La libre adhésion et l'imagination et l'ingénierie politique, pour construire une société, la libre adhésion et l'idéologie politique pour programmer les rapports entre les pays ; les adhésions libres, en elles-mêmes, demandent le respect des droits de l'homme, et avec cela, exigent le respect de la volonté et de la décision des peuples.

Si je mentionne tous ces concepts c'est parce que UDALBILTZA se base sur ces mêmes principes.

Avant de détailler les actions que nous allons entreprendre, j'expliquerai sur quelles bases plus concrètes nous nous insérons et pourquoi la construction de l'Euskal Herria au sein du cadre européen est nécessaire et légitime.

Actuellement nous parlons sans arrêt de la globalisation et de la mondialisation et l'Europe est en quelque sorte une expression de celle-ci. Comme conséquence de l'Union européenne, les frontières tendent à disparaître. La situation des États du XIX ème siècle n'a rien à voir avec la réalité, l'idée et le concept de l'actuel Etat Nation. Nous avons une monnaie unique et les armées ne devraient pas jouer

le même rôle qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. En outre la libre circulation de personnes, de produits et de services est garantie.

Dans une Europe de plus en plus unie et vaste, les frontières artificielles tendent à disparaître. C'est pour cela que les communautés et les peuples naturels sont en train de prendre leur dimension réelle. De façon absolument naturelle, spontanée et légitime.

Le cas d'Euskal Herria est notoire. Tout au long des siècles, l'Euskal Herria, les euskaldunes (les basques), nous avons été divisés en deux états. Une fois que les frontières ont disparu, le développement de la solidarité et les rapports entre les euskaldunes des deux côtés deviennent naturels. Nous avons une langue commune l'euskera (la langue basque), et nous formons un seul peuple, chaque province avec sa propre personnalité, en partant de réalités différentes mais avec tous les droits de former une société unie et de développer notre propre politique, culture et économie. Une société équilibrée et ouverte, en développant avec les peuples de notre entourage des rapports fluides et pacifiques.

La construction de l'Europe est absolument compatible, complémentaire et cohérente avec la construction d'Euskal Herria. La globalisation et la construction européenne demandent d'autres niveaux plus forts et intégrés (intégrateurs ?). Et pour obtenir ce dernier point, le rôle des communautés naturelles est évident. L'une d'elles est Euskal Herria : grâce à notre solidarité, parce que nous avons une identité différenciée et que nous sommes ouverts à d'autres peuples ; grâce à notre langue et à notre culture, à notre dynamisme économique et à notre modèle de société.

En tenant compte de tout ceci, le 18 septembre 1999 au Palacio Euskalduna de Bilbao, plus 2000 élus municipaux d'Euskal Herria, nous avons créé UDALBILTZA, avec les caractéristiques suivantes : Institution à base municipale, proche de la rue et des citoyens, au service des basques et promotrice politique, économique, culturelle et sociale de ce Peuple, comme le montrent d'autres moments importants de notre histoire.

" Institution à base municipale aussi, puisque la mairie en tant qu'institution est homologuée, elle existe et elle est fortement enracinée dans tous les territoires basques ; UDALBILTZA, est donc un témoignage de la territorialité d'Euskal Herria, réalité, naturelle, nationale, culturelle et linguistique évidente, bien que par contre, divisée, du point de vue politique en trois communautés situées dans deux États, et socialement et économiquement déséquilibrée et très peu compensée.

" Institution démocratique et absolument légitime, puisque les, maires et les conseillers qui faisons partie d'UDALBILTZA nous avons évidemment été élus aux urnes et nous disposons d'une légitimité absolue pour représenter nos citoyens et collaborer et développer entre nous des projets de différentes sortes avec Euskal Herria comme raison d'être.

" Institution moderne car dans une Europe de plus en plus proche et ouverte dans son intérieur et où les communautés naturelles et les citoyens tendent à se développer au-dessus de frontières artificielles, les basques nous avons aussi le droit de nous développer en tant que peuple.

En somme, une Institution, dont le principal objectif est de contribuer et de faciliter à partir de la base municipale que les basques de tous les territoires d'Euskal Herria se connaissent, se mettent en rapport, prennent contact, et développent librement les initiatives et les projets qu'ils considèrent positifs et appropriés pour son bien-être et pour son développement en tant que Peuple.

Et tout ceci, en tenant compte de plusieurs principes de base fondamentaux, parmi lesquels il y en a un qu'il convient de souligner que nous avons adopté à notre Assemblée constituante : " stimuler la construction nationale d'Euskal Herria, comprise comme un processus dynamique et démocratique et appuyé sur la libre participation et décision de tous les citoyens basques " Idée qui, exige évidemment, la défense des droits fondamentaux de toutes les personnes et la dénonciation active de n'importe quelle violence des droits de l'homme.

Avec tous ces objectifs, nous nous sommes d'abord réunis à Iruñea le 6 février 1999, et ensuite au Palacio Euskaduna à Bilbao le 18 septembre de cette même année pour donner corps et vie à l'Institution. Tous les élus municipaux d'Euskal Herria ont été invités au moyen d'une convocation ouverte et plurielle.

Depuis ses débuts, UDALBILTZA a dû supporter de nombreuses attaques et d'innombrables manipulations de la part de certaines forces politiques et de certains moyens de communication, aussi bien espagnols que français. Ils ont essayé à plusieurs reprises de faire échouer UDALBILTZA et ils lui ont attribué des caractéristiques et des positions qui ne correspondaient pas à la vérité, ni à ce qui était indiqué dans une suite de communiqués et de positionnements. Ce sont les mêmes qui pendant la période de cessez-le-feu, se consacrèrent également à faire obstacle au processus et n'apportèrent aucun actif de distension, comme, par exemple, le rapprochement des prisonniers à Euskal Herria, et la propre ETA, céda plus tard, de façon incompréhensible à la provocation.

C'est pour cela que, comme nous avons dit à l'Aberri Eguna de 2001, je tiens à vous rappeler les principes essentiels d'UDALBILTZA:

1.- Engagement évident avec les principes humanitaires et la défense des droits et des libertés de chaque personne.

Le droit à la vie et à la dignité de la personne sont le fondement central de notre façon d'interpréter la réalité, la politique, la société et nos aspirations ou projets stratégiques.

Par solidarité et en défense de cette dignité de laquelle nous sommes tous sujets sans exception, dans nos villages et quartiers nous sommes à côté de toutes les victimes et des personnes menacées par la sans raison de l'ETA. Nous sommes des élus municipaux et nous voulons être spécialement à côté de tous les conseillers qui sont menacés ainsi que de leur famille.

2.- La construction sociale et nationale basque doit s'appuyer sur l'utilisation des voies démocratique, sur la liberté et sur la volonté et la décision des citoyens, en rejetant l'usage de la violence, et respectant et en faisant respecter à tout moment et sans exception les droits de l'homme de tout le monde, y compris celles qui sont privées de liberté. Violence et construction nationale sont incompatibles. Moyens et fins sont unis par un même axe : l'action politique exclusivement démocratique.

La violence de l'ETA, en outre d'être éthiquement et moralement exécrationnelle et de détruire la coexistence, contribue de façon objective et efficace à favoriser la stratégie de ceux qui ont pour but et pour mission historique de faire obstacle et d'empêcher les nationalistes basques de développer librement un projet de pays maître de son destin.

3.- Les citoyennes et les citoyens basques constituent le sujet de la nation basque. L'exercice libre et démocratique de volonté citoyenne n'admet ni l'imposition de cadres inamovibles, ni de projets imposés par la force.

Nous sommes en outre du peuple le plus ancien d'Europe, qui parle une langue, l'euskera, qui constitue le seul témoignage vivant de la préhistoire européenne, un pays située entre deux États qui veut surmonter les conséquences de la négation systématique de son identité nationale, conséquences qui ont provoqué une réalité politique et culturelle désarticulée et une évolution démographique et économique asymétrique et dissemblable.

4.- En partant de la conviction que l'amour de la liberté fortifie un peuple, en détarrant définitivement d'entre nous la violence, l'intimidation individuelle et collective. La paix est notre priorité et la construction nationale et sociale notre projet légitime.

Nous avons de l'espérance et de la capacité de travail. Nous croyons en les hommes et les femmes de notre peuple. Que Euskal Herria soit protagoniste de son présent et maîtresse de son futur dépend de nous tous.

Tout au long de l'histoire, le Peuple Basque a configuré, depuis l'Aturi (l'Adour), jusqu'à l'Ebro (l'Èbre), une Euskal Herria aux caractéristiques territoriales et socio-culturelles communes et différentes. Nous sommes presque trois millions de basques, distribués sur les sept territoires historiques ceux qui composent l'Euskal Herria actuelle.

Euskal Herria se situe entre les deux États qui refusent son identité en tant que Peuple, et actuellement, les basques n'avons aucune institution commune. La Communauté Autonome Basque et la Communauté Forale de Navarre ont récupéré d'importantes chartes

d'autogouvernement, mais les basques du nord n'ont même pas un département propre. L'inexistence d'une institution juridique administrative commune empêche le développement harmonique de notre culture, de notre identité et de notre évolution économique et sociale.

Euskal Herria a actuellement 2.906.000 d'habitants, distribués sur les 20.845 km<sup>2</sup> qui s'étendent entre l'Aturi et l'Ebro. Il suffit de suivre les pas de la démographie basque des 150 dernières années pour apprécier les mouvements économiques et sociaux qui se sont produits dans l'ensemble d'Euskal Herria et dans chacun de ses territoires. En 1851, Euskal Herria comptait 874.000 habitants. La moitié d'entre eux, c'est à dire 415.000 habitait dans les trois territoires qui composent la Communauté Autonome Basque ; 297.000 habitaient à Nafarroa Garaia et les 162.000 personnes restantes à Iparralde.

Actuellement, 150 années plus tard, Euskal Herria est habitée par 2.906.000 hommes et femmes, c'est à dire deux millions de plus qu'en 1851. La Communauté Autonome Basque a augmenté sa population d'un million et demi de personnes, Nafarroa Garaia de 240.000 et Iparralde de 100.000.

Euskal Herria, qui était un peuple d'émigrants au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec comme destination de préférence les Amériques, passa à être un pays d'immigration au XX<sup>ème</sup> siècle, surtout dans la période 1950-1975, les principaux récepteurs étant les territoires de Bizkaia, Gipuzkoa et Araba. L'important développement industriel de Bizkaia et de Gipuzkoa, auxquels plus tard viendront s'ajouter Araba et Nafarroa Garaia, provoque une extraordinaire croissance démographique à Hegoalde, grâce à l'affluence massive d'immigrants attirés par le marché du travail. La révolution industrielle et les mouvements démographiques correspondants transforment la physionomie sociale du pays, en créant une société vaste et ouverte, plurielle et multiculturelle.

Mais les phénomènes d'émigration et d'immigration produisent des mouvements asymétriques à Hegoalde et Iparralde. Tandis que les territoires d'Hegoalde étaient des lieux de destination pour beaucoup d'immigrants, les jeunes d'Iparralde émigraient à Paris et à d'autres centres industrialisés.

L'évolution démographique a été inégale sur les différents territoires. L'exemple le plus illustratif se trouve à Nafarroa Beherea et Zuberoa, qui perdent de la population depuis 150 ans. Nafarroa Beherea a perdu 20.000 personnes de moins qu'en 1851 et Zuberoa en a perdu 9.000 dans cette même période de temps, ce qui met en question sa propre capacité de survivance.

Actuellement, 74% de la population basque habite en Araba, Bizkaia et Gipuzkoa. 18% en Nafarroa Garaia et 8% en Iparralde.

Les rares renseignements de l'époque, nous donnent une idée générale de la composition linguistique de la société basque pendant les années 1866-1868. Avant la première révolution industrielle et démographique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Des 900.000 habitants d'Euskal Herria, quelques 470.000 parlaient en euskera, cinq habitants sur dix. La plupart des personnes qui parlaient le basque se concentraient à Gipuzkoa, Bizkaia et Iparralde.

Actuellement, parmi les 2.900.000 citoyens basques, 650.000 connaissent bien l'euskera et 420.000 autres ont une connaissance passive du même, d'après des études faites à partir de l'enquête sociolinguistique de 1996. Par conséquent, actuellement le nombre de personnes qui parlent le basque est supérieur et beaucoup plus encore si l'on compte les personnes qui connaissent l'euskera de façon passive. Mais dans l'ensemble de la population, le pourcentage des mêmes a sensiblement baissé, et par conséquent sa présence sociale quantitative est inférieure.

Dans la Communauté Autonome Basque l'euskera est en train de remonter de façon remarquable et sans interruptions. Dans la communauté forale de Navarre aussi, mais de façon plus lente et modérée. Par contre à Iparralde une baisse continue de l'utilisation de notre langue est en train de se produire.

Dans la Communauté Autonome Basque le nombre de jeunes bilingues s'accroît de façon constante. De la même façon, dans la Communauté Forale de Navarre, il y a une augmentation de la connaissance de l'euskera parmi les jeunes, mais de façon moins évidente et intense. Par contre, à Iparralde on constate une baisse continue de la connaissance de l'euskera parmi les jeunes.

L'économie basque a atteint la convergence avec l'économie européenne au seuil de l'année 2000. Le dynamisme économique des années quatre vingt dix a fait que le PIB per capita d'Euskal Herria atteigne la valeur moyenne de l'Union européenne.

Mais l'évolution historique de l'économie basque a été inégale entre les territoires et par conséquent, la structure productive est aussi différente d'une zone à l'autre d'Euskal Herria.

Le poids du secteur primaire, notamment l'agriculture, est supérieur dans la Communauté Forale de Navarre et en Iparralde par rapport à la Communauté Autonome Basque. Par contre la présence du secteur industriel est plus importante en Hegoalde. Il n'en est pas de même en Iparralde, où l'industrie a beaucoup moins d'importance ; la moitié de la moyenne de l'ensemble d'Euskal Herria.

L'économie d'Iparralde appartient bien davantage au secteur tertiaire avec une grande influence du tourisme et du commerce. Les services représentent les deux tiers de son activité.

Le taux d'activité, mesuré comme le nombre de personnes actives de la population totale, est encore plus bas en Euskal Herria par rapport avec les pays les plus dynamiques et avancés.

Bien que le taux d'activité masculine se rapproche de celui des pays de notre entourage, la participation des femmes dans le monde du travail rémunéré est encore insuffisante. L'activité occupationnelle des hommes est supérieure en Hegoalde par rapport à Iparralde, cependant dans ce dernier territoire, le taux d'activité féminine est plus élevé.

De la même façon que les frontières entre les états ont été dans le passé la cause du développement asymétrique entre Hegoalde et Iparralde, leur disparition apporte une chance de collaboration entre les agents des différents territoires.

Voici, en résumé, les principales caractéristiques de l'Euskal Herria actuelle.

Alors qu'il manque une année pour que des élections municipales aient lieu dans quatre des territoires basques, en tant qu'élus groupés dans Udalbiltza, nous voulons manifester et réitérer:

Que certains territoires basques, et parmi eux, des éléments clé de notre identité collective, comme l'euskera, sont en train de souffrir de la négligence jusqu'à la persécution institutionnelle. Nous ne pouvons pas et nous n'allons pas le permettre. Nous répondrons de façon démocratique, solidaire et conséquente. C'est notre devoir à tous, à Udalbiltza, des élus basques et aussi d'autres milieux institutionnels comme les " Diputaciones Forales " et le gouvernement Basque.

On dit, et c'est vrai, que nous sommes l'un des peuples les plus solidaires dans beaucoup de domaines : en donations d'organes, en aides à des pays pauvres, en créant des programmes de coopération pour le développement. Et pourtant, par des décisions politiques on veut nous empêcher le rapport solidarité et coresponsabilité entre basques. On veut empêcher notre existence et subsistance comme peuple.

Nous pouvons et nous devons collaborer avec des programmes et des villes dans l'Inde, en Afrique ou en Amérique Centrale, mais nous ne pouvons pas le faire à Zuberoa, à Ezkerraldea, à Bidassoa, à Trebiño ou à Nafarroa. Pourquoi ? Est-ce que nous ne faisons pas partie du même peuple ?

Quelles sont les autres conséquences ou effets, n'étant pas positifs pour l'ensemble des citoyens basques, qui découleraient de domaines de coopérations réels entre territoires et communes basques, en matière d'infrastructures, d'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'éducation, de la promotion économique et industrielle ou de la politique linguistique et culturelle ?

Les ressources économiques, bien que nécessaires, seront secondaires si nous ne montrons et ne faisons pas preuve de décision et d'engagement.

Situés au seuil du XXI ème siècle et dans le contexte européen, notre pari pour les principes démocratiques constitue une proposition stratégique et définitive.

Les cadres juridique politiques espagnols et français actuels sont apparemment blindés face aux changements que pourrait proposer la reconnaissance effective de la pluralité de la nationalité. Notre objectif est clair. Faire bouger les obstacles et ouvrir des portes dans ces ordonnances en approfondissant et en débordant du point de vue démocratique, au moyen de projets viables et concrets de transition vers un nouveau cadre juridique politique, avec l'appuie majoritaire des citoyens

Ici et maintenant, n'importe quel processus ou projet d'institutionnalisation qui sera proposé pour le Peuple basque devra être présidé par des principes exclusivement démocratiques. L'imposition de cadres inamovibles ou de processus d'inscription forcés sont radicalement incompatibles avec la stratégie qu'ils cherchent à promouvoir.

Le temps de l'imposition est fini. Au seuil de ce XX<sup>ème</sup> siècle, avec d'une part, l'adhésion libre et démocratique et d'autre part le désir de la population de nouvelles et courageuses structures politiques. En respectant et en partant de ce que nous avons obtenu jusqu'à présent. Les peuples et les sociétés ont évolué. Nous aussi. L'Europe aussi.

La construction d'Euskal Herria et la violence sont incompatibles. Les moyens et les objectifs doivent avoir la même base : des actions démocratiques et seulement démocratiques. Celui qui utilise le standard de la mort, celui qui assassine son adversaire politique, celui qui méprise le droit des citoyens, ne respecte pas la vie, ne respecte pas le droit des peuples. Euskal Herria n'a pas besoin de représentants imposés par la force.

Il est urgent et nécessaire de créer des conditions possibles pour développer un vrai processus, basé sur des solutions politiques et démocratiques.

Les citoyens et les citoyennes basques nous avons le droit d'obtenir la paix et la normalisation politique. Il faut laisser en arrière la stratégie qui ont échoué dans le passé.

À Gasteiz, 12 Juin 2002

## **MANIFESTE D'ELUS MUNICIPAUX EN FAVEUR DE LA PLURALITE ET CONTRE LE PROJET DE LOI ORGANIQUE SUR LES PARTIS POLITIQUES**

4 juillet 2002

Nous, hommes et femmes élus sommes engagés sans réserve en faveur de la défense du droit à la vie comme règle commune dans le respect de la pluralité de notre société. Conscients de nos responsabilités et de la volonté des citoyens qui nous ont élus librement, nous exposons les considérations suivantes vis-à-vis du projet de loi organique des partis politiques, qui devrait être voté prochainement par le Congrès des députés à Madrid :

1 - Ce projet de loi est une attaque directe contre la liberté de pensée, dans la mesure où il établit des limites à la défense et à la diffusion de projets politiques. Cette initiative légale représente une agression sans précédent vis-à-vis du pluralisme politique qui est au cœur même du système démocratique, dans la mesure où elle permet d'illégaler un parti politique uniquement pour le contenu de son projet.

2 - Le cœur du mécanisme prévu dans le projet de loi s'articule comme un moyen déguisé visant à déclarer le caractère illégal d'une association politique en prenant pour base les délits commis par certains de ses membres. Par ce mécanisme, de toute évidence d'inspiration antidémocratique, l'ensemble des garanties qui régissent l'ordonnancement juridique et pénal ne seront plus respectées. En effet, cette loi ignore délibérément que l'acte délinquant est commis par des individus et non par des partis politiques.

3 - Nous nous trouvons, face à une nouvelle attaque envers les libertés publiques. En effet, il s'agit d'instaurer une législation coercitive visant non pas le citoyen, mais toute pensée politique divergente. En fait, nous sommes en présence de la plus mauvaise initiative pour résoudre les problèmes de la société.

4 - Nous n'acceptons pas que la tension et le désespoir que provoque la violence d'ETA permettent l'approbation d'un projet de loi qui ne contribuera pas à la paix et à la normalisation de la vie politique de

notre peuple. Bien au contraire, il soutiendra ceux qui affirment l'impossibilité de défendre, toutes les revendications politiques au sein d'un système démocratique de plus en plus affaibli et corseté. De plus, cela renforcera la position de ceux qui ne croient pas à l'utilisation exclusive des voies politiques. Par conséquent, la société sera davantage polarisée, et les germes de l'affrontement et de la fracture sociale seront semés.

5 – Ce projet de loi, entre dans une stratégie de grande envergure. Il a pour mission première non pas la poursuite des conduites délictueuses individuelles ou collectives, mais, il prétend au contraire laisser sans représentation une partie importante de notre société tout en recherchant la déstabilisation politique de notre peuple.

Par conséquent, en tant que représentants majoritaires de notre société, nous exigeons des promoteurs du projet de loi :

a) Dans la mesure où celui-ci est défini et décidé dans un cadre espagnol mais affecte directement le bien-être de notre peuple, qu'ils respectent la volonté majoritaire de notre société, articulée au plan institutionnel, politique et social. En conséquence, nous exigeons de leur part le retrait sans délai du projet de loi organique sur les partis politiques.

b) Qu'ils soutiennent notre engagement en faveur de la construction d'une société plurielle et intégrée, basée sur la défense des droits de l'Homme, en laissant de côté tout projet tendant à marginaliser un secteur d'une société gravement déstabilisée.

c) Qu'ils partagent notre engagement à poursuivre tous les délits en recourant aux instruments qu'offre un Etat de Droit, et dans le respect scrupuleux du principe de la séparation des pouvoirs, qu'ils s'engagent d'une manière décidée en faveur d'un dialogue sans exclusions, instrument incompatible avec l'intolérance et le principal moyen de résolution du conflit de normalisation politique et cohabitation qui nos affecte.

À Euskal Herria, le 4 Juillet 2002.

## **DECLARATION INSTITUTIONNELLE A L'OCCASION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE D'UDALBILTZA**

18 septembre 2002

**PAS DE RESIGNATION FACE AU PROLONGUEMENT DE LA SUFRANCE ET D'AFFRONTEMENT SOCIAL LES BASQUES AVONS DROIT A LA PAIX ET A LA NORMALISATION POLITIQUE**

Aujourd'hui, nous fêtons le troisième anniversaire de la création d'UDALBILTZA, inauguré le 18 septembre 1999 au « Euskalduna Jauregia » à Bilbao. Hier, comme aujourd'hui, nous venons réaffirmer nos principes et le travail développé dont l'objet principal est d' : « impulser la construction d'Euskal Herria, sous la forme d'un processus dynamique et démocratique basé sur la libre participation et décision de tous les citoyens basques ». Nous sommes des élus municipaux des sept provinces basques. Attachés au respect de la défense des droits et libertés individuels, nous croyons en l'existence d'un Peuple, avec son histoire, sa propre capacité de décision et ses réalités culturelles, territoriales, linguistiques et sociales partagées et complémentaires.

Nous nous reconnaissons dans cette réalité et nous cherchons grâce à la connaissance et au respect mutuel, grâce à la libre adhésion des personnes et des territoires, la constitution d'une communauté politique de plus en plus unie, solidaire, moins dépendante, plus maîtresse de son futur.

Euskadi-Euskal Herria, désire disposer des pleins pouvoirs pour déterminer avec liberté et responsabilité son futur en Europe. En effet, nous sommes un Peuple moderne, ouvert, avec un niveau de vie supérieur à la moyenne communautaire. Néanmoins, la persistance de la violence et diverses décisions prises, contraires à la volonté de la société basque contribue à la détérioration de la coexistence sociale et de la stabilité politique.

Nous réitérons une nouvelle fois fermement et clairement nos exigences envers ETA : l'arrêt des assassinats, et la possibilité donnée au Peuple basque de décider de son futur. La construction sociale et nationale basque doit utiliser les voies démocratiques, dans le respect de la liberté, de la volonté et du choix des citoyens basques

tout en rejetant l'usage de la violence, et en respectant et en faisant respecter sans aucune exception les droits humains de toutes les personnes y compris celles privées de liberté.

Nous nous adressons en cela au gouvernement espagnol, aux partis politiques et au système judiciaire responsables de mesures, qui provoquent une grave et scandaleuse détérioration de la démocratie et du pluralisme politique en attaquant directement les libertés fondamentales de tout système démocratique, à savoir la liberté de penser, de manifester, de s'exprimer et de s'associer. Nous dénonçons le manque de séparation des pouvoirs ainsi que les atteintes portées au cadre général de l'ordre juridico-pénal de n'importe quelle démocratie forte, saine et consolidée.

La loi des Partis est un nouveau tour de force contre le système des libertés publiques et une nouvelle tentative de créer une législation punitive dirigée non contre les citoyens, mais contre l'opposition politique. De son côté, les actions judiciaires, modifiées de manière suspecte et élargies de façon continue avec néanmoins un apparent respect de la légalité, supposent en fait une flagrante détérioration des libertés fondamentales sans respect des institutions démocratiques comme les Parlements, les Députations provinciales et les Mairies et cela suppose une violation des droits individuels fondamentaux.

Tout ceci nous amène à dénoncer le fait que nous vivons une grave atteinte du système démocratique et un état d'exception dissimulé. Cette situation ne va pas contribuer à obtenir la paix et à normaliser la vie politique de notre Peuple.

Il est urgent de créer les conditions politiques et sociales pour promouvoir et développer un véritable processus de paix et une solution politique démocratique. Bien que la situation actuelle ne nous invite pas à l'optimisme, nous voulons en tant qu'élus basques, montrer à notre Peuple que nous ne nous résignons pas au fatalisme et que le défi qui nous attend n'est pas insurmontable. Par conséquent, ni abattement, ni résignation ne sont de mise.

Les citoyennes et citoyens basques ont le droit, nous avons le droit à la Paix et à la normalisation politique. Nous devons écarter définitivement les stratégies du passé qui ont échoué et qui resurgissent et prennent forme à nouveau. Les stratégies d'isolement politique et social nous amènent à des situations pré démocratiques, avec leur cortège d'illégalisations politiques, de violence constante, d'actions et de réactions, qui entraînent la transgression de droits, la torture et finalement l'immobilisme entretenue volontairement.

La participation de chacun est nécessaire pour un processus de paix qu'exige la société basque. C'est quelque chose que nous devons à ceux qui nous précédèrent, à ceux qui ne sont pas présents parmi nous, nous les devons à tous les Basques, conscients de participer au meilleur investissement que nécessite notre Peuple.

Euskal Herria, le 18 septembre 2002